

LA POURSUITE D'ETUDES POST-BTS

Etudes courtes : Bac +3. Licence Professionnelle.

Etudes longues :

- Université
- Classe préparatoire
- École d'ingénieur.

LES ACTIVITES DU TECHNICIEN SUPERIEUR :

La typologie des entreprises

Le titulaire du BTS CPRP s'insère dans des entreprises de taille variable, très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME) et grandes entreprises.

Les principaux secteurs d'activités économiques concernés sont :

- l'aéronautique ;
- le ferroviaire ;
- l'automobile ;
- le bâtiment ;
- l'énergie ;
- le médical ;
- ...



Les emplois concernés

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du BTS CPRP exerce tout ou partie de ses activités dans les différents services d'industrialisation et de production.

Dans les grandes entreprises, il intervient sous l'autorité d'un responsable de service (méthode ou production), notamment dans le cadre de la définition des processus et de la réalisation d'un sous-ensemble.

Au sein des PME, il peut être plus autonome et exercer des activités concernant à la fois la préparation, la réalisation et l'organisation.

Le métier s'exerce en relation avec de nombreux partenaires comme le donneur d'ordre ou les sous-traitants, et dans un cadre d'ingénierie collaborative avec :

- les concepteurs de produits dans la phase de pré industrialisation ;
- les spécialistes des procédés de première transformation (moulage, forgeage, injection plastique...), de traitements thermiques et de traitements de surfaces ;
- les constructeurs de machines et d'équipements de production (outils, outillages de production ...) ;
- les techniciens de l'automatisation et de l'informatisation, de la logistique et de la gestion, de la maintenance et de la qualité.

Le contexte professionnel

Dans le cadre des productions continues ou en séries renouvelables, il intervient au niveau :

- de la conception détaillée des sous-ensembles, ou pré industrialisation, en ingénierie collaborative (intégration, lors de la définition des produits, des contraintes technico-économiques induites par les procédés qu'il maîtrise) ;
- de l'industrialisation des sous-ensembles (conception des processus de fabrication et d'assemblage ainsi que des outillages associés) ;
- de la qualification des processus ;
- du lancement et du suivi des productions.

L'évolution des activités professionnelles

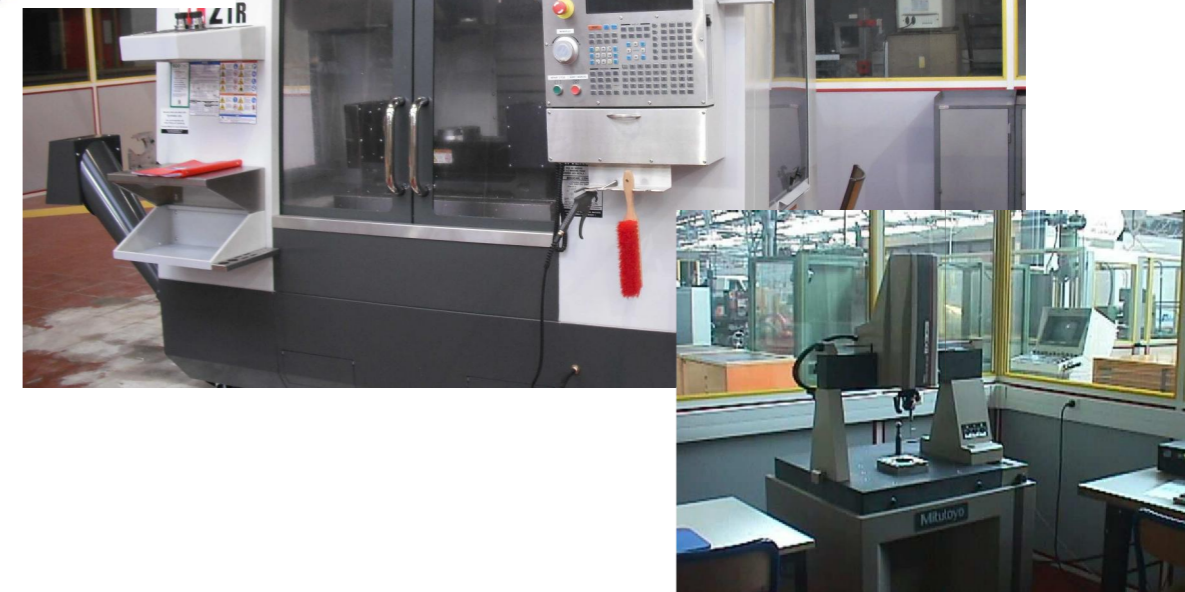
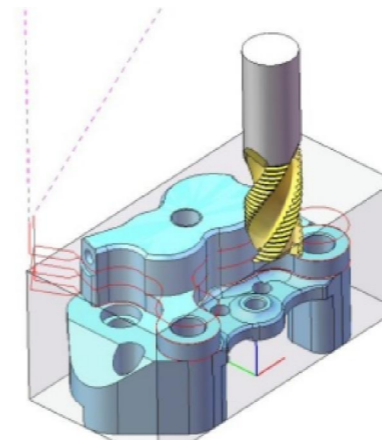
Le technicien supérieur CPRP peut être amené à évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de la fabrication en atelier, voire d'adjoint au dirigeant de l'entreprise.



LYCEE des SCIENCES et des TECHNIQUES
LYCEE POLYVALENT

« La Briquerie »
15, Route de la Briquerie
57100 THIONVILLE
Tél : 03-82-53-27-60
Fax : 03-82-54-76-56
www.labriquerie.net

CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Énergie et maintenance
Lorraine



Brevet de
Technicien
Supérieur

C.P.R.P

Conception des Processus de
Réalisation de **P**roduits.
Option b : Production sérielle

Plus d'information sur : www.labriquerie.net

Après un Bac STI2D
Ou un BAC PRO TU

Une Formation courte (2 années)

Le BTS C.P.R.P
Conception des Processus de Réalisation de Produits

Admission : En Section de Technicien Supérieur CPRP, le Lycée « La Briquerie » admet 15 étudiants sur dossier scolaire pour les titulaires

- d'un Baccalauréat STI2D (ITEC) ou S (SI)
- d'un Baccalauréat Professionnel PRO TU (ou éventuellement autre spécialité)

Objectif :

Le titulaire du BTS CPRP est amené à exercer son métier dans les domaines de la réalisation de sous-ensembles mécaniques. C'est un spécialiste des procédés de production par enlèvement ou addition de matières. Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle) des éléments mécaniques constituant les sous-ensembles industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public, de biens d'équipement pour les entreprises, d'outillages spécialisés ou d'ensembles mécaniques à haute valeur ajoutée.

Formation :

La formation dispensée au titre de la préparation du Brevet de Technicien Supérieur est organisée en un cycle d'étude d'une durée de deux années, sanctionnée par un examen, **le BTS (Brevet de Technicien Supérieur, diplôme de niveau 3).**

Deux stages en entreprise sont prévus en cours de formation :

1° : Le stage « Découverte ». Ce premier stage est situé chronologiquement lors du premier semestre de la première année. D'une durée de 2 semaines il est destiné essentiellement aux étudiants possédant un baccalauréat général ou technologique afin de les immerger dans un environnement d'entreprise. Il s'agit d'un stage destiné à accroître rapidement le potentiel professionnel de l'étudiant dans un environnement de réalisation propre au BTS CPRP.

2° : Le stage « Métier ». D'une durée de 6 à 10 semaines, ce stage en milieu professionnel permet au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise, de construire et développer des compétences dans un contexte industriel réel. Au cours de ce stage, l'étudiant est conduit à appréhender le fonctionnement de l'entreprise au travers de ses produits, ses marchés, ses équipements, son organisation du travail, ses ressources humaines... C'est aussi pour lui l'occasion d'observer la vie sociale de cette entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité, etc.)

L'étudiant en Section de Technicien Supérieur :

L'entrée en STS (Section de Technicien Supérieur) vous donne le statut d'étudiant. Vous pouvez obtenir une bourse d'enseignement supérieur sauf dans les établissements privés hors contrat. Le lycée « La Briquerie » vous propose des facilités pour vos études (systèmes industriels, chaîne numérique, outils informatiques, service de documentation...) en retour vous avez quelques devoirs

Les horaires:

	Horaire de 1 ^{ère} année			Horaire de 2 ^{ème} année		
	Semaine	a + b + c ⁽²⁾	Année ⁽³⁾	Semaine	a + b + c ⁽²⁾	Année ⁽³⁾
1. Culture générale et expression	3	3 + 0 + 0	90	3	2 + 1 + 0	108
2. Langue vivante étrangère : anglais	2	0 + 2 + 0	60	2	0 + 2 + 0	72
3. Mathématiques	2,5	1,5 + 1 + 0	75	2,5	1,5 + 1 + 0	90
4. Physique - Chimie	2	1 + 0 + 1	60	2	1 + 0 + 1	72
5. Enseignement professionnel (EP) et généraux associés	20	6 ⁽⁴⁾ + 3 + 11	600	20	6 ⁽⁴⁾ + 3 + 11	720
Détail E.P.:	Enseignement professionnel STI	4,5 + 3 + 11		4,5 + 3 + 11		
	EP en langue vivante étrangère en co intervention	1 ⁽⁵⁾ + 0 + 0		1 ⁽⁵⁾ + 0 + 0		
	Mathématiques et EP en co intervention	0,5 ⁽⁶⁾ + 0 + 0		0,5 ⁽⁶⁾ + 0 + 0		
6. Accompagnement personnalisé	1,5 ⁽⁹⁾	0 + 0 + 1,5 ⁽⁷⁾	60	1,5 ⁽⁹⁾	0 + 0 + 1,5 ⁽⁸⁾	54
Total	31 h	11,5 + 6 + 14	930⁽¹⁾ h	31 h	10,5 + 7 + 13,5	1116 h

(1) : Les horaires tiennent compte de 8 semaines de stage en milieu professionnel.
 (2) : a : cours en division entière, b : travaux dirigés ou pratiques de laboratoire, c : travaux pratiques d'atelier ou projet.
 (3) : L'horaire annuel étudiant est donné à titre indicatif. (4) : Dont 1,5 heures d'enseignements professionnels STI et généraux associés en co-intervention. (5) : Pris en charge par deux enseignants STI et anglais. (6) : Pris en charge par deux enseignants STI et mathématiques.

L'examen:

Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1 – Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2 – Langue vivante étrangère 1 : Anglais (1)	U2	2	CCF 2 situations	
E3 – Mathématiques et Physique – Chimie				
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	
Sous-épreuve : Physique - Chimie	U32	2	CCF 1 situation	
E4 – Conception préliminaire	U4	6	Ponctuelle écrite	6H
E5 – Projet industriel de conception et d'initialisation de processus	U5	8	Ponctuelle pratique et orale	45 min
E6 – Réponse à une affaire – Gestion de réalisation				
Sous-épreuve : Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus	U61	3	CCF 1 situation	
Sous-épreuve : Gestion et suivi de réalisation en entreprise	U62	3	CCF 1 situation	

(1) : La deuxième situation de CCF d'expression et interaction orales en anglais peut être co-organisée avec la sous-épreuve « Gestion et suivi de réalisation en entreprise » (unité U62).

(2) : La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais.

(3) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

E1 – Langue vivante facultative (2) (3)	UF1		Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min
---	-----	--	------------------	--------------------------------